

Collège de la HAS : réussite à la session de rattrapage !

Le Collège de la Haute Autorité de Santé compte enfin un représentant des usagers parmi ses 7 membres : Christian Saout a finalement été nommé par la Ministre de la Santé à la place de l'économiste de la santé, Gérard de Pourville qui avait été retenu dans la première composition.

Malgré les conditions rocambolesques de cette désignation, nous saluons la présence tant réclamée et attendue, en particulier depuis la loi du 26 janvier 2016 qui entend donner toute sa place à la démocratie sanitaire, d'un représentant des usagers au sein de ce Collège.

Nos attentes sont donc grandes à l'égard de cette nouvelle formation. Nous sommes prêts à mobiliser nos forces associatives pour contribuer au mieux à ce que « *la régulation par la qualité et l'efficience* » se fasse dans l'intérêt premier des malades et des usagers.

Par ailleurs, cette nomination laisse entrevoir un espoir que la présence de représentants des usagers puisse effectivement se généraliser dans TOUTES les instances où les enjeux pour notre système de santé sont les plus forts, et en particulier au sein du Comité économique des produits de santé ou de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie comme nous en faisons la demande depuis de nombreuses années.

Enfin, maintenant que l'Union nationale des associations agréées du système de santé a été créée, il est hautement souhaitable que ce soit par un processus interne que le nom d'un représentant des usagers soit proposé à la nomination dans ce type d'instance... afin d'éviter ce qui s'apparente encore trop souvent au « fait du prince ».

Contact :

Marc Paris : 01 40 56 94 42 / 06 18 13 66 95 / mparis@unaass.org